

Interprétation et traduction du temps-aspect verbal en Matthieu 16.19 : une perspective africaine

John D.K. Ekem

M. Ekem est un conseiller en traduction de l'Alliance biblique au Ghana.

δώσω σοι τὰς κλεῖδας τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν, καὶ ὃ ἐὰν δήσῃς ἐπὶ τῆς γῆς ἔσται δεδεμένον ἐν τοῖς οὐρανοῖς, καὶ ὃ ἐὰν λύσῃς ἐπὶ τῆς γῆς ἔσται λελυμένον ἐν τοῖς οὐρανοῖς.

Je te donnerai les clés du Royaume des cieux; tout ce que tu lieras sur la terre *sera lié* aux cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre *sera délié* aux cieux. (TOB)

Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux : tout ce que tu interdiras sur la terre *aura été interdit* aux yeux de Dieu et tout ce que tu permettras sur la terre *aura été permis* aux yeux de Dieu. (Semeur)

Interprétation du temps-aspect verbal dans le texte grec

La traduction et l'interprétation de Matt 16.19 (et 18.18) constituent un défi important pour les exégètes. Le problème fondamental est de comprendre la fonction du temps-aspect des deux propositions verbales du grec : *estai* « il sera » + participe parfait passif *dedemenon* « ayant été lié » et *estai lelumenon* « il sera ayant été délié ».

Certains commentateurs suggèrent que ces propositions verbales devraient être traduites par des futurs antérieurs passifs « aura été lié / délié ». Ce point de vue présuppose que les actions de Pierre et de ses successeurs (« lier » et « délier ») seront déterminées par un événement qui aura déjà eu lieu dans le ciel. Selon Hewett (1986:152), « la construction implique qu'une action céleste achevée, avec les résultats qui en découlent, se réalisera sur terre lorsqu'un événement terrestre à venir sera achevé ». Chamberlain (1979:80) fait un raisonnement analogue et relève que ces propositions verbales sont, à tort, rendues dans certaines traductions par « sera lié / délié », ce qui implique que Jésus enseignerait ceci : les actions des apôtres détermineront ce qui se passera dans le ciel. Or ces propositions devraient être traduites par « aura été lié / délié ». Cela signifie que les actions des apôtres sont inspirées ou guidées par le ciel (cf. Matt 18.18). La Bible du Semeur, citée ci-dessus, adopte cette interprétation.

De nombreuses versions traduisent les verbes en question comme de simples futurs passifs :

. . . tout ce que *tu lieras* sur la terre *sera lié* aux cieux . . . (TOB)
 . . . ce que *tu excluras* sur terre *sera exclu* dans les cieux . . . (FC)

Cependant il faut être prudent, car la syntaxe de Matt 16.19 n'exprime pas forcément une séquence strictement chronologique. Le phénomène décrit ici est essentiellement simultané plutôt que séquentiel. Une interprétation de type séquentiel favorise l'idée de « l'initiative humaine entraînant la réponse divine », ce qui n'est pas la signification transmise par Matt 16.19.

Sur la triple base de la traduction grecque de *la Septante* de Genèse 30.33, qui recourt à une construction grammaticale parallèle¹, de textes non bibliques en grec ancien, et des explications des grammairiens du grec biblique, une autre interprétation de Matt 16.19 est envisageable² : *dans le cas où* se manifeste la nécessité de lier ou de délier quelque chose sur la terre et où l'action est correctement exécutée, *le résultat attendu* est une situation où la chose en question est liée ou déliée dans le ciel même, précisément parce que les « clés », qui symbolisent le partenariat entre Dieu et les agents humains, fonctionnent déjà de manière dynamique. C'est l'extension dynamique de la souveraineté de Dieu du domaine céleste au domaine terrestre, par le biais de la coopération avec des canaux humains inspirés. Comparer la remarque de Hagner (1995:474) :

La question n'est pas de savoir si [le jugement de Pierre] a été précédemment décidé par la volonté divine ou s'il est ultérieurement ratifié en tant que volonté divine. L'autorité de Pierre, en résumé, est telle qu'il parle de la part du ciel (c'est-à-dire de Dieu).

C'est pourquoi il serait légitime de traduire ce passage de la manière suivante :

Quoi que tu lies sur la terre est lié dans le ciel, et quoi que tu délies sur la terre est délié dans le ciel.

La section suivante examinera comment ce verset a été traité dans différentes versions en langues vernaculaires du Ghana, et quel en est l'impact sur la théologie de quelques Églises.

¹ Comparer la traduction du Semeur des structures parallèles en Gen 30.33 : « *si* tu trouves... tu *pourras les considérer comme...* » La TOB a traduit au futur simple : « tout ce qui *ne sera pas* moucheté... *ce sera...* »

² Ces lignes résument brièvement la documentation détaillée que l'auteur présente dans son étude originale. – *La rédaction.*

L'impact de la traduction sur les « théologies de l'autorité » de quelques Églises ghanéennes

Cette section constitue un bref examen de la traduction en trois principaux dialectes de la langue akan, la langue la plus répandue au Ghana³. Depuis l'arrivée de la Mission de Bâle et de la Mission méthodiste wesleyenne au XIX^e siècle, un grand travail littéraire a été accompli dans ces dialectes, qui sont respectivement l'akuapem-twi, l'asante-twi et le fante, et l'on y dispose d'une quantité importante de littérature, y compris la Bible⁴.

Comme les locuteurs de ces trois dialectes sont à même de se comprendre entre eux et que les orthographes respectives sont proches, des efforts ont été faits depuis le début des années 50, par un comité de linguistes compétents, pour proposer une orthographe unifiée, appelée « orthographe akan ». La Société biblique du Ghana a lancé en 1981 un projet de traduction de l'Ancien Testament en akan, recourant à cette nouvelle orthographe qui a reçu un statut officiel. Mais il faudra encore bien du temps pour que cette orthographe unifiée soit pleinement acceptée dans les régions où l'on parle l'akan. L'attachement grandissant des locuteurs de l'akuapem-twi, de l'asante-twi et du fante à leurs dialectes respectifs manifeste leur profonde fidélité envers les traducteurs missionnaires et leurs collaborateurs africains.

Dans les trois principaux dialectes akan, les propositions verbales discutées plus haut ont été rendues soit au « futur simple passif », soit au « parfait passif » :

Akuapem-twi :

*Na mede osoro ahenni ano nsafe mema wo, na biribiara a wobekyekye
asase so no na woakyekye no osoro, na biribiara a wobesan asase so no
na woasan osoro.*

³ Depuis le début des années 50, le nom *akan* a été utilisé au Ghana (anciennement « Côte-de-l'Or ») pour désigner la langue dont les dialectes sont parlés par les Achanti, les Brong-Ahafo, ainsi que dans les régions centrale, orientale et occidentale du pays. Ces dialectes, parlés par plus de 40 % de la population comme langues maternelles, comprennent : l'agona, l'akuapem-twi, l'asante-twi, le bron, le fante, le kwahu et le wasa. Ils sont proches les uns des autres, ayant en commun une quantité considérable de vocabulaire. L'akan est aussi parlé comme seconde langue par les Anyi (Aowin), les Sehwi, les Nzema et les Ahanta de l'ouest du Ghana et de l'est de la Côte-d'Ivoire (les Anyi et les Nzema sont implantés de part et d'autre des frontières nationales) et par les locuteurs des langues guan tels que les Efutu / Awutu et les Anum-Kyerepong-Larteh, peuples occupant des régions du sud et de l'est du Ghana. Pour plus de détails sur l'akan et ses dialectes, voir Dolphyne (1988).

⁴ La première Bible complète en *akuapem-twi* a été achevée en 1871 ; celle en *fante* date de 1948, et celle en *asante-twi* de 1964.

Je te donnerai les clés... et quoi que tu lieras sur la terre a été lié dans le ciel, et quoi que tu délieras sur la terre a été délié dans le ciel.

Asante-twi :

Na mede osoro ahennie nsafoa bema wo, na biribiara a wobekyekyere asase soo no, na woakyekyere no soro, na biribiara a wobesane no asase soo no, na woasane no soro. (Matt 16.19)

Je te donnerai les clés... et quoi que tu lieras sur la terre a été lié dans le ciel, et quoi que tu délieras sur la terre a été délié dans le ciel.

Nokore mese mo se, biribiara a wobekyekyere no asase soo no, wobekyekyere no soro; na biribiara a wobesane no asase soo no, wobesane no soro. (Matt 18.18)

En vérité, je vous dis : « Quoi que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et quoi que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »

Fante :

Na medze sor ahenman ne nsaafee mebema wo: na biribiara a ebekyekyer wo asaase do no, wobekyekyer wo sor; na biribiara a ebesan wo asaase do no, wobesan wo sor.

Je te donnerai les clés... et quoi que tu lieras sur la terre, cette même chose sera liée dans le ciel; et quoi que tu délieras sur la terre, cette même chose sera déliée dans le ciel.

Un coup d'œil aux traductions de Matt 18.18 montre que l'asante-twi a passé du parfait passif au futur simple, adoptant ainsi une formulation très proche de celle du fante. Les traductions de Matt 16.19 en akuapem-twi et en asante-twi sont ambiguës, car elles peuvent être interprétées grammaticalement comme exprimant un phénomène simultané. Cependant ceci n'est pas formulé clairement dans les traductions qui recourent au parfait passif. Peut-être les traducteurs ont-ils maintenu cette ambiguïté pour faire ressortir la nature subtile du texte original.

La traduction adoptée par l'akuapem-twi et l'asante-twi semble mettre l'accent sur l'appropriation humaine de ce qui a déjà été réalisé dans le royaume divin. A l'inverse, la traduction fante, qui est plus populaire, suggère que si des humains investis d'une autorité divine prennent l'initiative de « lier » ou de « délier » sur la terre, il y aura une réaction positive provenant du ciel. L'accent est par conséquent sur la manière dont les ressources spirituelles peuvent le mieux être exploitées par les fidèles, ici et maintenant, pour s'assurer des résultats positifs en provenance du monde divin.

Cette perspective correspond bien à la vision traditionnelle akan d'un salut global. Il consiste essentiellement dans le maintien de l'équilibre

social par une approche du surnaturel à l'aide de cérémonies rituelles⁵. Ce qui est particulièrement significatif, c'est l'idée sous-jacente qu'une autorité suffisante a été confiée aux agents humains pour qu'ils servent de canaux par lesquels les meilleures ressources surnaturelles peuvent être exploitées au bénéfice de la communauté culturelle. Ces canaux, dans la croyance akan traditionnelle, sont en particulier les *akomfo* (prêtres traditionnels) et les *enumsimfo* (les guérisseurs qui soignent par les plantes) ; ce sont eux qui peuvent faire que des choses se réalisent dans le monde surnaturel. Bien qu'ils soient, à strictement parler, des agents du pouvoir divin, la tendance est de les considérer comme incarnant en eux-mêmes la plénitude de l'autorité divine.

Quelque chose de semblable peut être dit en ce qui concerne la hiérarchie des êtres spirituels subordonnés à l'Être Suprême dans l'univers spirituel akan. Par exemple, la relation exacte entre *Nyame* (l'Être Suprême) et les *abosom* (des divinités inférieures) a donné lieu à de multiples discussions. Des spécialistes ont montré que les *abosom*, bien que subordonnés à *Nyame* et dépendant de lui, sont souvent considérés, dans la pratique, comme ayant le dernier mot. Une délégation d'autorité à ces divinités, pour qu'elles deviennent des représentants de *Nyame* dans l'univers créé, est réinterprétée de manière fonctionnelle en termes d'élévation pour exercer pleinement les fonctions de l'Être Suprême. Cela n'aboutit pas à une théologie du « Dieu lointain », mais confirme bien plutôt la souveraineté totale et la sainteté impressionnante de *Nyame*, lequel, comme les chefs traditionnels dans les communautés akan, ne peut être approché correctement qu'en passant par des intermédiaires agréés. Ce principe s'étend aux fonctionnaires religieux humains qui sont considérés comme assurant le lien entre le monde divin et le monde terrestre. Je prétends que cette ré-interprétation de l'autorité divine déléguée permet d'expliquer pourquoi les chefs religieux de la plupart des communautés africaines sont non seulement vénérés, mais aussi défiés, consciemment ou inconsciemment. Les institutions relatives aux fonctions religieuses ou politiques des prêtres ou des chefs de clan en sont des exemples classiques.

⁵ Dans la conception traditionnelle *akan*, rien n'arrive par hasard. Chaque événement est intimement lié à des forces surnaturelles considérées comme bonnes ou mauvaises. Bien qu'une place soit attribuée à la responsabilité humaine, les événements n'ont habituellement de sens que dans leur relation avec les facteurs surnaturels qui les ont provoqués. Il devient alors nécessaire de prendre des dispositions précises soit pour invoquer la bénédiction, la protection ou les conseils des puissances spirituelles bienveillantes, soit pour rendre inefficaces les intentions nuisibles des puissances malveillantes. Pour plus de détails, voir : Ekem (1994 : 34-35).

En relation avec le texte de Matt 16.19, les constatations qui précèdent nous permettent de mieux évaluer sa ré-interprétation, dans les communautés chrétiennes akan, comme référence à l'autorité donnée aux croyants – en particulier ceux vers qui les autres se tournent pour obtenir une protection spirituelle – d'invoquer les bénédictions divines sur la communauté des fidèles. Ce qui est considéré, exégétiquement parlant, comme une référence à l'autorité – donnée au départ à Pierre d'admettre ou d'exclure les autres du Royaume de Dieu, et étendue ensuite à l'Église de Dieu (Matt 18.18) – englobe maintenant une signification sotériologique spéciale qui s'accorde avec la compréhension akan traditionnelle. Une récente enquête effectuée sur un échantillon d'Églises akan révèle que Matt 16.19, que ce soit dans les traductions en akuapem-twi, en asante-twi ou en fante, est compris par les divers chrétiens akan de l'une ou l'autre des manières suivantes :

- A) Le ciel approuvera l'initiative prise par les croyants de rejeter tout ce qui est jugé défavorable à leur propre bien-être ou à celui d'autres personnes qui sollicitent leur aide. Grâce à la puissance de l'autorité totale de Jésus sur les pouvoirs terrestres et célestes, tout ce que les croyants mettent en œuvre spirituellement ici sur la terre sera dûment honoré par Dieu. Ceci comprend les bénédictions ou malédictions prononcées sur les gens, ainsi que le pouvoir d'édifier ou de détruire des choses.
- B) Il y a une possibilité de s'engager dans un combat spirituel, par la prière, par le jeûne ou par la droiture morale, pour arracher des gens aux griffes de Satan et de ses esprits mauvais. L'autorité a été accordée aux croyants d'accomplir le ministère de délivrance du Christ, entre autres en pratiquant l'exorcisme, en guérissant les malades et en rendant leur fécondité aux femmes stériles. Cette dernière capacité est essentielle dans le contexte africain qui accorde une grande importance à la procréation.
- C) On peut demander la prospérité et le succès dans diverses entreprises. Les croyants doivent être maîtres de toutes les situations et réclamer sans hésiter de bénéficier des trésors célestes cachés. Ils peuvent ouvrir le ciel et obtenir des réponses immédiates à leurs besoins.
- D) On peut conduire des gens à Dieu par le Christ, par le moyen de l'évangélisation.
- E) Les autorités religieuses doivent être respectées, puisque le pouvoir réside dans leur fonction.

Tout ceci est très proche de l'interprétation exégétique ordinaire de Matt 16.19, en référence à l'enseignement et à l'autorité disciplinaire conférés initialement à Pierre. Comme l'a montré ci-dessus notre discussion de l'autorité divine déléguée, selon la vision du monde akan, il y a une tendance à interpréter ce type d'autorité comme une indication que les agents humains assument pleinement le rôle du divin.

Il ressort clairement de l'examen qui précède que les trois traductions *akan* de Matt 16.19 ont contribué à profiler une théologie qui tend à mettre un fort accent sur le recours aux ressources spirituelles en vue de s'approprier, pour soi-même ou pour d'autres, certaines bénédictions divines qui ne peuvent être obtenues qu'au moyen d'efforts persévérants. Cela repose sur le principe de l'initiative humaine inspirée et de la réponse divine. Cela renforce également la conception traditionnelle akan du salut. Les deux interprétations du texte de Matthieu (simultanéité ou succession) peuvent, en un sens, s'adapter au concept « d'autorisation divine », qui permet aux pouvoirs célestes de contribuer au bien-être global des fidèles. Il faut également relever que, dans le contexte africain et akan, une telle théologie dépasse les frontières confessionnelles ; elle n'est pas le fait seulement de communautés charismatiques, fondamentalistes ou de « l'Évangile de la foi » (*Faith Gospel*). De plus, il est non seulement compris comme l'exercice de l'autorité par des canaux humains individuels, mais aussi comme une référence collective à l'Église de Dieu exerçant son autorité en matière de salut global dans une perspective africaine.

Remarques finales

Notre analyse de Matt 16.19 (et 18.18) a montré qu'il serait approprié d'interpréter le texte comme décrivant une situation de simultanéité. Les interprétations basées sur la succession (antériorité ou postériorité), quels qu'en soient les mérites, ne rendent pas justice au type de théologie postulé par l'auteur de l'Évangile de Matthieu. À notre point de vue, cette théologie est celle d'une souveraineté divine qui n'est ni autoritaire ni prête à tout déterminer par avance, mais coopérative. Dieu lui-même exerce son autorité par le biais de canaux humains *qui participent simultanément avec lui* à l'exécution de la mission divine sur la terre.

Sur la base de cette conception, une traduction plus correcte de Matt 16.19, en fante, serait :

Medze sor ahenman ne nsaafee mebema wo: na [hu de] dza erekyekyer no wo asaase do no, nna worekyekyer no wo sor; na dza eresan wo asaase do no, nna woressan no wo sor.

Je te donnerai les clés... et [sois assuré que] quoi que tu lies sur la terre est lié dans le ciel, et quoi que tu délies sur la terre est délié dans le ciel.

Les « théologies d'autorité » des Églises ghanéennes en général, et des communautés akan en particulier, se doivent d'être régies par ce principe.

Références bibliographiques

- Dolphyne, F. 1988. *The Akan (Twi-Fante) Language: Its Sound System and Tonal Structure*. Accra : Ghana Universities Press.
- Ekem, J. 1994. *Priesthood in Context*. Ammersbek bei Hamburg : Verlag an der Lottbek.
- Hagner, D. 1995. *Word Biblical Commentary: Matthew 14-28*. Dallas: Word.
- Hewett, J. 1986. *New Testament Greek. A Beginning and Intermediate Grammar*. Hendrickson.
- Chamberlain, W. 1979. *An Exegetical Grammar of the Greek New Testament*. Grand Rapids: Baker.

Les termes clés de Matthieu 16.19

Les notes suivantes sur le mot « clés » et sur l'expression « lier et délier » sont tirées de Hagner (1995: 472-473).

Les clés

« Les *clés* sont principalement un symbole d'autorité et, par conséquent, de pouvoir sur quelque chose. L'on peut entrer en possession de ce pouvoir par le moyen de la connaissance (voir Luc 11.52; comparer Matt 23.13) ou, comme dans le cas de Jésus, par droit divin. En ce qui concerne le texte de Matt 16.19, comparer en particulier Apoc 1.18 “je fus mort, et voici, je suis vivant pour les siècles des siècles, et je tiens les clés de la mort et de l'Hadès” (voir aussi Apoc 3.7 [reprise d'És 22.22]; 9.1; 20.1).

